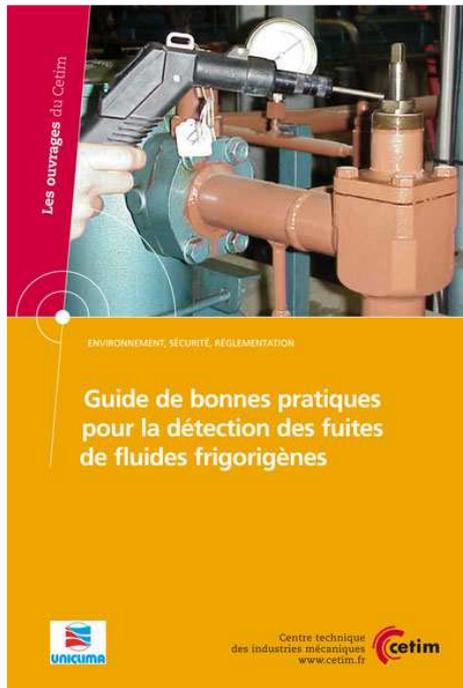


LES OUVRAGES DU CETIM

« Guide de bonnes pratiques pour la détection des fuites de fluides frigorigènes »



Le règlement européen F-Gas et le décret français N° 2007-737 du 7 mai 2007 relatif à certains fluides frigorigènes utilisés dans les équipements frigorifiques et climatiques ont largement modifié la donne et les responsabilités. Et ce, à des fins de prévention de l'émission des gaz à effet de serre. La pression s'accroît sur tous les acteurs de la réfrigération et de la climatisation pour confiner, prévenir et réduire ces émissions. De fait, comment faire pour s'assurer du bon confinement d'un équipement ? La détection des fuites est, à cet effet, essentielle. Pourtant, l'expérience montre que la pratique n'est pas toujours aussi simple, ni sûre. C'est en gardant à l'esprit cette problématique qu'a été réalisé ce guide de bonnes pratiques de détection des fuites.

Les utilisateurs intervenant sur les installations frigorifiques à fluides frigorigènes y trouveront ainsi rassemblées toutes les connaissances du Cetim sur le sujet.

Ce travail a été, par ailleurs, opéré à l'initiative du groupe de travail « Confinement » de la commission mixte du Cetim et du Ceti Matériels frigorifiques, conditionneurs d'air et échangeurs de chaleur (MFCE) en relation étroite avec le syndicat Uniclîma.

BON DE COMMANDE

Je souhaite recevoir :

Guide de bonnes pratiques pour la détection des fuites de fluides frigorigènes (2F30) au prix de 50.00€ TTC*(*à déduire, remise de 20% aux entreprises Cotisantes du Cetim)

Nom.....Prénom.....

Fonction dans l'entreprise

Société*.....

Adresse

.....

.....

☎.....📠.....

Bon de commande à faxer (0344673539) ou à retourner à l'adresse suivante :
CETIM – Mme Elisabeth Garnier – BP 80067 – F60304 SENLIS CEDEX